



Communiqué de presse 24/09/2021
Services du Collège réuni - Commission communautaire commune

Test PCR gratuit pour les personnes qui se font vacciner avant le 31 octobre 2021

La situation épidémiologique bruxelloise se stabilise avec néanmoins des indicateurs toujours élevés. La vaccination a prouvé son efficacité dans la lutte contre le coronavirus. Dans les unités de soins intensifs, les personnes hospitalisées sont majoritairement non-vaccinées.

Un test PCR gratuit après la première et la seconde dose de vaccination

Bien que la vaccination ait prouvé son efficacité dans la lutte contre le coronavirus, certains.es Bruxellois.es hésitent encore à se faire vacciner. Par ailleurs, avec l'arrivée du Covid Safe Ticket, la demande en tests PCR devrait augmenter.

A partir du 1^{ère} octobre, les personnes non vaccinées devront présenter un Covid Safe Ticket pour se rendre au restaurant, dans un centre sportif, en discothèque, dans une maison culturelle et dans d'autres établissements, ou pour participer à des salons et événements de plus de 50 personnes à l'intérieur ou 200 personnes à l'extérieur ou encore pour visiter des personnes vulnérables dans une entité résidentielle.

Les personnes non vaccinées ne sont éligibles à un Covid Safe Ticket que si elles peuvent présenter un certificat de récupération de moins de 6 mois, ou faire passer un test PCR avec un résultat de test négatif qui n'est valable que le jour du test plus 2 jours ou être capable de présenter un résultat de test négatif d'un test rapide d'antigène effectué par un personnel médicalement formé, qui n'est ensuite valable que le jour du test plus 1 jour.

Pour encourager la vaccination dans ce nouveau contexte, la Commission communautaire commune propose, sous condition, des tests PCR gratuits.

Les personnes qui vont se faire **vacciner entre le 16 septembre et le 31 octobre 2021** dans un point de vaccination bruxellois pourront bénéficier d'un **test PCR gratuit** dans un des 8 centres de test bruxellois, sur présentation de la carte de vaccination : un test après la 1^{ère} dose de vaccin et un test après la 2^e dose (sauf pour le vaccin unidose Johnson&Johnson). Cette mesure avantageuse sera en place jusque mi-novembre.

La situation épidémiologique et vaccinale en Région de Bruxelles-Capitale

Situation épidémiologique : les indicateurs-clés se stabilisent

Le **taux d'incidence** (c'est-à-dire le nombre d'infections pour 100.000 habitants) **diminue légèrement** : il atteint maintenant le taux de 541 le 24/09, contre 565 le 17/09. Nous constatons la plus forte augmentation dans les catégories d'âge les plus jeunes (jusqu'à 19 ans).

Le **taux de positivité** (soit la proportion de tests positifs par rapport à l'ensemble des dépistages effectués) **reste stable** à 6,6 le 24/09.

La **valeur R** (soit le nombre d'infections provoquées par une personne malade) se stabilise **sous le seuil de 1** à 0,95 le 24/09.

Le nombre de personnes hospitalisées reste élevé

Le nombre d'**hospitalisations diminue de jour en jour**. Le 23/09, 203 personnes ont été hospitalisées en Région bruxelloise. Le nombre de personnes en **unités de soins intensifs** dans les hôpitaux bruxellois **se stabilise** : il est de 60 le 23/09. Près de 26% des soins intensifs dans les hôpitaux bruxellois sont occupés cette semaine.

Le nombre moyen de **décès augmente** : on déplore 13 personnes décédées cette semaine, contre 8 la semaine passée.

Situation vaccinale au 23/09

Taux de vaccination des Bruxellois.es

Les taux de vaccination enregistrés en Région de Bruxelles-Capitale atteignent pour les personnes de 18 ans et plus 67% en première dose et 64% en deuxième dose. La couverture vaccinale atteint 82% en première dose et 81% en deuxième dose pour les personnes de plus de 65 ans plus vulnérables. La couverture vaccinale atteint 75% en première dose et 74% en deuxième dose pour les personnes de 45 à 64. Le taux de vaccination des plus jeunes de 18 à 44 ans atteint 57% en première dose et 53% en deuxième dose. Dans le groupe d'âge le plus jeune, celui des 12-17 ans, la couverture vaccinale est de 32% en première dose et de 22% en seconde dose.

Nombre de vaccins administrés en Région de Bruxelles-Capitale



Plus de **1.379.500 vaccins** ont été administrés, dont plus de 748.500 pour les premières doses et plus de 631.900 pour les deuxièmes doses.



Dans les **centres de vaccination bruxellois**, plus de 612.000 doses de vaccins ont été administrées pour les premières doses et plus de 519.300 pour les deuxièmes doses.



Les **équipes mobiles, les médecins généralistes et les antennes locales de vaccination** ont déjà administré 44.231 premières doses de vaccins et 19.463 deuxièmes doses.

Toutes les possibilités de vaccination sont disponibles sur le site coronavirus.brussels

La vaccination complète et le respect des gestes barrière restent essentiels pour se protéger des formes sévères de Covid-19 et des variants plus virulents.

Plus d'informations sur le dispositif Covid-19 à Bruxelles sur coronavirus.brussels. Suivez aussi notre actualité sur notre [page Facebook](#), notre [compte Twitter](#) et notre [compte Instagram](#).

Contacts Presse :

Cabinet du Ministre Alain Maron : Simon Vandamme - svandamme@gov.brussels – 0479 66 03 23

Services du Collège réuni de la Commission communautaire commune : Fatima Boudjaoui - fboudjaoui@ccc.brussels – 0499 08 54 46 |

Anna Mellone - amellone@ccc.brussels - 0474 39 17 70